

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

**Mai 2013**

imprimé le dernier samedi du mois

## L'éditorial

Les catholiques camerounais me font envie, car ils peuvent être fiers de leurs évêques ! En effet, ceux-ci ont publié le 12 janvier dernier une « *Déclaration des évêques du Cameroun sur l'avortement, l'homosexualité, l'inceste et les abus sexuels sur mineurs* », dont j'attends encore l'équivalent de la part des évêques français. Quelques extraits : « *Dans l'histoire des peuples, les pratiques d'homosexualité n'ont jamais donné lieu à une évolution sociétale mais ont toujours été les signes évidents de la décadence outrageante des civilisations. De fait, l'homosexualité oppose l'humanité à elle-même et la détruit. (...) Par conséquent, les actes vécus dans le cadre de l'homosexualité ne sont pas "sexuels", mais "des rapports contre nature" (Rom I, 26) (...) En fait, l'homosexualité n'est pas un droit de l'homme mais une aliénation qui nuit gravement à l'humanité parce qu'elle n'est fondée sur aucune valeur propre à l'être humain ; "c'est une abomination" (Lev XVIII, 22) comme en atteste la tradition biblique. La rejeter n'est en rien une discrimination mais une légitime protection des valeurs constantes et millénaires de l'humanité face à des vices contre nature ; car le droit à la différence n'est justifié que s'il est humainement fondé.* »

Nos tristes évêques de France semblent incapables d'une réflexion aussi simple et de bon sens, puisée dans la parole divine et fondée dans l'évidente nature même des choses. Sans doute, quelques-uns d'entre eux ont fait des déclarations, et certains participent, en calotte ou en casquette, mais toujours à titre uniquement personnel, à des manifestations. Mais l'anthropologie est devenue leur évangile, assaisonné d'introspection plus ou moins freudienne, humaniste et barbouillée de liberté, de droits de l'homme, de l'enfant ou de la famille... comme si le Maître qui les a envoyés prêcher au monde tout ce qu'il nous a enseigné ne leur avait pas simplement demandé de redire ce qu'il leur avait dit lui-même : « *Enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé* » (Mt XXVIII, 20.) Le Père de Chivré dirait certainement qu'ils tirent court !

Et ce n'est pas d'aujourd'hui. Si vous avez dans vos bibliothèques l'ouvrage magistral de Jean Madiran publié en 1968, *L'hérésie du XX<sup>e</sup> siècle*, relisez le préambule philosophique, entre autres, les pages 40 à 56. Du meilleur Madiran, et plus actuel encore aujourd'hui qu'en 1968 ! Les évêques de l'époque avaient exposé, dans une réponse à Rome en 1966, cette effarante proposition que Madiran présente – à juste titre – comme « *la condition philosophique nécessaire et suffisante d'une subversion générale de la raison et de la foi, de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel* ». Lisez bien : « *La christologie impose, au lendemain du Concile, une attention particulière : Dans l'ordre théologique : c'est, par exemple, la nécessité de maintenir les concepts fondamentaux de nature et de personne. A cet égard, la philosophie moderne pose des problèmes nouveaux : l'acception des mots nature et personne est aujourd'hui différente, pour un esprit philosophique, de ce qu'elle était au cinquième siècle ou dans le thomisme.* »

Si vous ne voyez pas la subversion, je vous livre quelques extraits du commentaire de Madiran. « *Nous avons maintenant un épiscopat parfaitement moderne, dans le sens où moderne s'oppose à la fois à naturel et à chrétien. Bien que fort court en philosophie de n'importe quelle sorte, il a acquis le réflexe intellectuel fondamental de la philosophie moderne, qui est apparu dans l'histoire avec le kantisme. (...) Ces décrets arbitraires de la pensée moderne gouvernent aussi, bien entendu, les perspectives d'action : l'attitude chrétienne en face du communisme sera non plus d'apporter une réponse ou une solution chrétienne aux problèmes sociaux tels qu'ils se posent au regard chrétien, mais d'apporter des réponses dites chrétiennes aux problèmes mis en avant par la propagande communiste, tels qu'ils sont aperçus et formulés par un regard marxiste sur le monde. Or la position du problème commande la solution. Les problèmes sociaux tels qu'ils sont énoncés par le marxisme ne peuvent recevoir que des solutions marxistes. Aucune pensée, aucune idéologie, aucune doctrine n'a besoin*

**d'imposer elle-même le détail de ses solutions, ni de guider en quelque sorte par la main les esprits jusqu'à ses conclusions les plus concrètes : il lui suffit d'imposer ses problèmes tels qu'elle les énonce et sa méthode telle qu'elle l'a conçue. Car ses problèmes tels qu'elle les énonce contiennent déjà toute l'originalité essentielle de son regard sur le monde ; et sa méthode telle qu'elle l'a conçue contient déjà toute l'originalité essentielle de son attitude à l'égard du monde tel qu'elle le voit. (...) On nous floue par la « problématique ». On nous impose l'une plutôt que l'autre, sans nous dire pourquoi, mais en nous sommant d'y apporter de toute urgence des réponses, sous peine de n'être pas « positif » ou « constructif ». Pendant un siècle, et peut-être surtout sous Pie XII, le monde moderne a accusé la pensée romaine d'être « négative » parce qu'elle n'apportait aucune réponse à telle ou telle « problématique » moderne. Elle n'y apportait aucune réponse parce qu'en réalité c'est la « problématique » elle-même qu'elle refusait. - Comment ! protestait-on. Vous continuez à ignorer les problèmes du monde contemporain ? - On n'« ignorait » point ces problèmes, on niait qu'ils fussent véritablement tels que les énonçait la « problématique » moderne. **Les problèmes du monde contemporain ne sont pas les mêmes, et ne se posent pas dans les mêmes termes, pour un regard moderne et pour un regard chrétien sur le monde. Le christianisme ne répond pas à la problématique moderne. Mais la philosophie moderne ne répond pas davantage à la problématique chrétienne.** (...) L'épiscopat français a philosophiquement tout abandonné et tout perdu à partir du moment où il a énoncé : « La philosophie moderne pose des problèmes nouveaux : l'acception des mots nature et personne est aujourd'hui différente de ce qu'elle était, etc. » Bien entendu, la philosophie moderne pose des problèmes nouveaux, mais elle les pose à qui ? Les problèmes nouveaux que pose la philosophie moderne sont des problèmes posés seulement à la philosophie moderne, à l'intérieur de la philosophie moderne, et qui ne peuvent recevoir de réponses que par la philosophie moderne. Ce ne sont pas des problèmes posés aux chrétiens, pas même aux évêques : **car c'est sur la position du problème que porte le désaccord fondamental entre les modernes et les chrétiens. En acceptant comme obligatoire et en faisant sienne la problématique de la philosophie moderne, l'épiscopat avait sans le savoir formulé le principe de l'apostasie totale qu'il était déjà en train de vivre.** »**

Tout est dit : un chrétien ne répond pas à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ! Il ne peut pas y répondre chrétiennement et il refuse ce point de départ, qui est un mensonge subversif de l'ordre naturel et chrétien, et il impose son propre point de départ : la parole de Dieu et la nature même des choses, le réel.

En 1943, Gustave Thibon avait écrit un ouvrage intitulé : *Retour au réel*. Quel que soit le contenu, le titre suffit et devrait retentir au moins aussi fort que le fameux « Indignez-vous » de Stephan

Hessel. Car c'est bien de cela que nous mourons, de ce refus obstiné et croissant du réel et de ses exigences libératrices. Car le réel est le langage de Dieu. Il est aussi exigeant que la vérité, mais, comme elle, il est la seule source de vraie liberté. Et ce refus du réel n'est autre que la plus pernicieuse conséquence du refus de Dieu : « *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus.* L'insensé a dit dans son cœur : il n'y a pas de Dieu. » (Ps XIII, 1) La négation de Dieu n'est donc pas un signe d'intelligence, bien au contraire, et qui refuse Dieu est obligé de refuser que la nature soit son œuvre, qu'elle obéisse à des lois sur lesquelles l'homme n'a aucun pouvoir, sinon celui de les violer. Qui refuse Dieu et le réel est contraint d'expliquer le monde par des subterfuges et de se réfugier dans l'imaginaire produit par ses émotions, ses envies, ses passions... dont émane cette fausse philosophie, philosophie de l'irréel dont le plus pur produit est la déclaration des droits de l'homme et sa triste litanie.

Mais, me direz-vous, proclamer les commandements de Dieu ou l'Évangile ne peut avoir aucun effet sur les fascistes qui sont au pouvoir ? C'est l'échec assuré !

Peut-être... et encore, qui sait ? Qui sait si Dieu ne bénira pas et ne donnera pas la victoire à ceux qui n'emploient que les armes que Lui-même nous a données et refusent la compromission avec le mensonge du monde. Le chrétien n'est pas un partisan mais un disciple, écrivait Dom Vonier, et le P. Dehau nous rappelle que « *Dieu permet qu'il y ait des moments dans notre vie où tout semble perdu et l'est peut-être en réalité au point de vue humain. C'est alors qu'on fait vraiment un acte d'espérance théologale. Car à ce moment-là on s'appuie sur Dieu seul, tandis qu'autrement on s'appuie en partie sur soi, sur les autres, que sais-je ? et ce n'est plus tout à fait la vertu surnaturelle d'espérance. Vous savez avec quelle vigueur ces choses nous sont montrées dans l'Écriture, dans l'histoire des Macchabées par exemple. Tout à coup, l'un des Macchabées s'aperçoit que sa petite troupe est cernée d'innombrables ennemis : hommes, chevaux, éléphants même l'enveloppent de toutes parts. Tout est-il perdu ? « **Non, tout est sauvé, s'écrie le chef, car maintenant ce n'est plus notre bataille à nous, c'est la bataille de Dieu, pugna Dei** — quel mot sublime ! — **Demain, vous sortirez et Dieu vous livrera tout ce monde-là.** » (II Par. XX, 15) » ».*

Seule une Église debout, érigée sur la parole de Dieu, qui ne sait que redire ce qu'a dit Jésus-Christ, quitte à demeurer seule face au monde comme le Christ en Croix, pourra répondre victorieusement aux mensonges des ennemis de Dieu et de l'homme. Mais l'Église, pour être forte et victorieuse doit d'abord se purifier de toute compromission avec l'idéologie des droits de l'homme, revenir au réel et n'argumenter qu'à partir de ce réel – que ce soit le réel de la parole divine, ou le réel de la nature des choses – et se rassembler autour de ce réel. Un ami me rappelait fort opportunément cette exclamation de sainte Jeanne d'Arc, « *l'heure est venue de s'entendre* ». S'entendre entre nous tous, nous accorder tous avec le réel, et opposer à Néron un « *non pos-*

*sumus* » dont la fermeté et l'unanimité le contraindront à reculer.

Face à l'abomination, les chrétiens se réveillent... mais ils attendent leurs évêques ! De quoi ont-ils peur ? Le mépris, la haine, les procès ? Ils ne seraient pas les premiers à connaître la prison pour crime de refus du mensonge du monde et de fidélité à Jésus-Christ. Laisseront-ils les chrétiens connaître seuls les « gardes à vue » et les condamnations humaines ? Aucun d'entre eux n'aura donc le courage de leur tenir compagnie devant les tribunaux humains ? Rappelons-nous la réaction courageuse du prélat vendéen, Mgr Cazeaux qui, pour défendre

l'Ecole Catholique, n'a pas hésité à organiser la grève de l'impôt en 1950. Voilà une grève qui serait populaire, et certainement suivie ! Mais où sont nos évêques ? Pourquoi marchent-ils derrière ? Et je n'ose parler de l'évêque local qui réserve son courage à monter la garde aux portes de nos sanctuaires pour nous en interdire l'accès !

Décidemment, Madiran était prophète en déclarant que l'hérésie du XX<sup>e</sup> siècle était celle des évêques ! 45 ans après, la trahison est sous nos yeux !

*Le Seignadou*

## Journée paroissiale — mercredi 01 mai 2013

sous la présidence effective de M. l'abbé Nély, à l'occasion de la bénédiction de la première pierre de la future chapelle des Carmes

11h00 : messe solennelle et bénédiction de la première pierre de la future chapelle

14h00 : animations

17h00 : Vêpres et Salut du TSS

## Chronique d'avril 2013

Juste après la fête de Pâques, M. l'abbé Peron emmène une partie des élèves de 4<sup>e</sup> en pèlerinage à Rome pour une semaine, occasion pour eux de montrer leur vénération au siège de saint Pierre et d'en découvrir les merveilles. Dans ce même temps, les frères rejoignent Flavigny pour une récollection regroupant la plupart des frères du district. A l'école, les travaux pour achever de remettre en état la salle de langues prennent fin.

Les guides partent camper à proximité de Béziers où le temps splendide leur permet de profiter pleinement de cette belle région. Installations, concours-cuisine, visite de la ville, promesses devant la cathédrale, après-midi BA sont les temps forts de ce camp. Les scouts camperont à leur tour, près de Castelnaudary, profitant du même beau temps : BA, grand-jeu mémorable avec séance d'observation de des étoiles, atelier veillée rythment ces moments pleins d'enthousiasme.

Les abbés de Villemagne et Peron se rendent à Gastines pour y suivre à leur tour la session d'Histoire de l'Église donnée par M. l'abbé Portail, occasion de retrouver de nombreux confrères dans une

ambiance sacerdotale.

Le lundi 16 avril voit la fin des vacances de Pâques et le début de ce dernier trimestre qui s'annonce bien chargé comme de coutume. Les louvettes partent le dimanche suivant en visite à la Cité de Carcassonne, accompagnés par M. l'abbé de Villemagne. Occasion de découvrir ce magnifique monument en même temps que de s'efforcer de développer leur esprit d'initiative et d'observation à travers un grand jeu.

Ce samedi 27 c'est aux louvettes de se trouver pour une journée, profitant de la messe célébrée par M. l'abbé de Villemagne.

Préparons-nous à célébrer dignement le mois de Marie qui va s'ouvrir par des exercices de dévotions spéciaux en son honneur : chapelet, litanies, petit « reposoir » de la Vierge, tout cela en famille pour que tous participent à cet amour que nous devons manifester à notre Bonne Mère du Ciel qui nous le rend si bien. Le chapelet sera récité spécialement en ce mois par les mères de famille les jours d'école aux deux chapelles des Carmes et du Cammazou à 8h20.

### PELERINAGE DE PENTECÔTE - 18, 19, 20 MAI de Chartres à Paris

« Dieu tout-puissant et très miséricordieux, qui avez donné pour époux à la Vierge Marie, votre très Sainte Mère, l'homme juste, le bienheureux Joseph, fils de David, et l'avez choisi pour votre père nourricier, accordez à votre Eglise, par les prières et les mérites de ce grand saint, la paix et la tranquillité, et faites-nous la grâce de jouir, un jour, du bonheur de le voir éternellement dans le ciel, vous qui étant Dieu, vivez et régniez avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. » (Prière de Sainte Thérèse d'Avila) Nous prions saint Joseph, protecteur de la sainte Eglise, de l'aider à conserver le dépôt de la Foi.

Sous la direction de notre nouveau chef de région, Simon PICOT, deux cars dont un couchette emmèneront les pèlerins à partir de l'école Saint-Joseph-des-Carmes le vendredi 17 mai 2013 à 18h00 et les ramèneront le mardi 21 mai à 8h00. Renseignements au 04.68.24.79.34. Ceux qui ne peuvent pas marcher pourront, comme les années précédentes, aider les pèlerins nécessiteux en remplissant un bulletin de parrainage, disponible sur le présentoir de porte de la chapelle, comme le bulletin d'inscription aux cars.

## La voix des supérieurs

S. Exc. Mgr Fellay a publié cette Lettre aux Amis et Bienfaiteurs de la Fraternité Saint-Pie X (n° 80) à l'occasion de la fête de Pâques. Après un long silence imposé par les circonstances délicates de l'année 2012, il « fait le point et expose quelques réflexions sur la situation de l'Eglise » à l'avènement du Pape François.

Attendu que sur le plan doctrinal, la situation se trouve « toujours au point de départ tel qu'il se posait dans les années 70 », Mgr Fellay « rappelle cette analyse que la Fraternité Saint-Pie X a toujours faite sienne et qui demeure le fil conducteur de sa position doctrinale et de son action : tout en reconnaissant que la crise qui secoue l'Eglise a aussi des causes extérieures, c'est bien le Concile lui-même qui est l'agent principal de son auto-destruction. »

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Voilà bien longtemps que cette lettre aurait dû vous parvenir, et c'est avec joie, en ce temps pascal, que nous voudrions faire le point et exposer quelques réflexions sur la situation de l'Eglise.

Comme vous le savez, la Fraternité s'est trouvée dans une position délicate durant une grande partie de l'année 2012, suite à la dernière approche de Benoît XVI pour essayer de normaliser notre situation. Les difficultés venaient, d'une part, des exigences qui accompagnaient la proposition romaine – auxquelles nous ne pouvions et ne pouvons toujours pas souscrire –, et d'autre part, d'un manque de clarté de la part du Saint-Siège qui ne permettait pas de connaître exactement la volonté du Saint-Père, ni ce qu'il était disposé à nous concéder. Le trouble causé par ces incertitudes s'est dissipé à partir du 13 juin 2012, avec une confirmation nette, le 30 du même mois, par une lettre de Benoît XVI lui-même qui exprimait clairement et sans ambiguïté les conditions que l'on nous imposait pour une normalisation canonique.

Ces conditions sont d'ordre doctrinal ; elles portent sur l'acceptation totale du concile Vatican II et de la messe de Paul VI. Aussi, comme l'a écrit Mgr Augustine Di Noia, vice-président de la Commission Ecclesia Dei, dans une lettre adressée aux membres de la Fraternité Saint-Pie X à la fin de l'année dernière, **sur le plan doctrinal, nous sommes toujours au point de départ tel qu'il se posait dans les années 70**. Nous ne pouvons malheureusement que souscrire à ce constat des autorités romaines, et reconnaître l'actualité de l'analyse de Mgr Marcel Lefebvre, fondateur de notre Fraternité, qui n'a pas varié dans les décennies qui ont suivi le Concile, jusqu'à sa mort. Sa perception très juste, à la fois théologique et pratique, vaut encore aujourd'hui, cinquante ans après le début du Concile.

**Nous aimerions rappeler cette analyse que la Fraternité Saint-Pie X a toujours faite sienne et qui demeure le fil conducteur de sa position doctrinale et de son action : tout en reconnaissant que la crise qui secoue l'Eglise a aussi des causes extérieures, c'est bien le Concile lui-même qui est l'agent principal de son auto-destruction.**

Dès la fin du Concile Mgr Lefebvre a exposé, dans une lettre au cardinal Alfredo Ottaviani du 20 décembre 1966, les dégâts causés par le Concile pour toute l'Eglise. Je la citais déjà dans la *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* n°68, du 29 septembre

2005. Il est utile d'en relire aujourd'hui quelques extraits.

« Alors que le Concile se préparait à être une nuée lumineuse dans le monde d'aujourd'hui si l'on avait utilisé les schémas préparés dans lesquels on trouvait une profession solennelle de doctrine sûre au regard des problèmes modernes, on peut et on doit malheureusement affirmer : que, d'une manière à peu près générale, lorsque le Concile a innové, il a ébranlé la certitude de vérités enseignées par le Magistère authentique de l'Eglise comme appartenant définitivement au trésor de la Tradition.

Qu'il s'agisse de la transmission de la juridiction des évêques, des deux sources de la Révélation, de l'inspiration scripturaire, de la nécessité de la grâce pour la justification, de la nécessité du baptême catholique, de la vie de la grâce chez les hérétiques, schismatiques et païens, des fins du mariage, de la liberté religieuse, des fins dernières, etc. Sur ces points fondamentaux, la doctrine traditionnelle était claire et enseignée unanimement dans les universités catholiques. Or, de nombreux textes du Concile sur ces vérités permettent désormais d'en douter.

Les conséquences en ont été rapidement tirées et appliquées dans la vie de l'Eglise :

- Les doutes sur la nécessité de l'Eglise et des sacrements entraînent la disparition des vocations sacerdotales.
- Les doutes sur la nécessité et la nature de la 'conversion' de toute âme entraînent la disparition des vocations religieuses, la ruine de la spiritualité traditionnelle dans les noviciats, l'inutilité des missions.
- Les doutes sur la légitimité de l'autorité et l'exigence de l'obéissance provoqués par l'exaltation de la dignité humaine, de l'autonomie de la conscience, de la liberté, ébranlent toutes les sociétés en commençant par l'Eglise, les sociétés religieuses, les diocèses, la société civile, la famille. L'orgueil a pour suite normale toutes les concupiscentes des yeux et de la chair. C'est peut-être une des constatations les plus affreuses de notre époque de voir à quelle déchéance morale sont parvenues la plupart des publications catholiques. On y parle sans aucune retenue de la sexualité, de la limite des naissances par tous les moyens, de la légitimité du divorce, de l'éducation mixte, du flirt, des bals comme moyens nécessaires de l'éducation chrétienne, du célibat des prêtres, etc.
- Les doutes sur la nécessité de la grâce pour être sauvé provoquent la mésestime du baptême dé-

sormais remis à plus tard, l'abandon du sacrement de pénitence. Il s'agit d'ailleurs surtout d'une attitude des prêtres et non des fidèles. Il en est de même pour la présence réelle : ce sont des prêtres qui agissent comme s'ils ne croyaient plus, en cachant la Sainte Réserve, en supprimant toutes les marques de respect envers le Saint-Sacrement, et toutes les cérémonies en son honneur.

- Les doutes sur la nécessité de l'Eglise source unique de salut, sur l'Eglise catholique seule vraie religion, provenant des déclarations sur l'œcuménisme et la liberté religieuse, détruisent l'autorité du Magistère de l'Eglise. En effet, Rome n'est plus la Magistra Veritatis unique et nécessaire.

**Il faut donc, acculé par les faits, conclure que le Concile a favorisé d'une manière inconcevable la diffusion des erreurs libérales. La foi, la morale, la discipline ecclésiastique sont ébranlées dans leurs fondements, selon les prédictions de tous les papes.**

La destruction de l'Eglise avance à pas rapides. Par une autorité exagérée donnée aux conférences épiscopales, le souverain pontife s'est rendu impuissant. En une seule année, que d'exemples douloureux ! Cependant le Successeur de Pierre et lui seul peut sauver l'Eglise.

Que le Saint-Père s'entoure de vigoureux défenseurs de la foi, qu'il les désigne dans les diocèses importants. Qu'il daigne par des documents importants proclamer la vérité, poursuivre l'erreur, sans crainte des contradictions, sans crainte des schismes, sans crainte de remettre en cause les dispositions pastorales du Concile.

Daigne le Saint-Père : encourager les évêques à redresser la foi et les mœurs individuellement, chacun dans leurs diocèses respectifs, comme il convient à tout bon pasteur ; soutenir les évêques courageux, les inciter à réformer leurs séminaires, à y restaurer les études selon saint Thomas ; encourager les supérieurs généraux à maintenir dans les noviciats et les communautés les principes fondamentaux de toute ascèse chrétienne, surtout l'obéissance ; encourager le développement des écoles catholiques, la presse de saine doctrine, les associations de familles chrétiennes ; enfin réprimander les auteurs d'erreurs et les réduire au silence. Les allocutions des mercredis ne peuvent remplacer les encycliques, les mandements, les lettres aux évêques.

Sans doute suis-je bien téméraire de m'exprimer de cette manière ! Mais c'est d'un amour ardent que je compose ces lignes, amour de la gloire de Dieu, amour de Jésus, amour de Marie, de son Eglise, du Successeur de Pierre, évêque de Rome, Vicair de Jésus-Christ. »

Le 21 novembre 1974, après la visite apostolique du séminaire d'Ecône, Mgr Lefebvre a jugé nécessaire de résumer sa position dans la célèbre déclaration qui aura pour conséquence, quelques mois plus tard, l'injuste suppression canonique de la Fraternité Saint-Pie X, que notre fondateur et ses successeurs ont toujours tenue pour nulle. Ce texte ca-

pital s'ouvrait sur cette profession de foi qui est celle de tous les membres de la Fraternité :

« Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la Foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néomoderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Eglise, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Eglise. »

Et cette déclaration s'achevait sur ces lignes : « La seule attitude de fidélité à l'Eglise et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la sainte Eglise catholique, au souverain pontife et aux générations futures. »

En 1983, rappelant le sens du combat pour la Tradition, Mgr Lefebvre adressait un manifeste épiscopal à Jean-Paul II, co-signé par Mgr Antonio de Castro Mayer, où il dénonçait, une fois de plus, les ravages causés par les réformes post-conciliaires et l'esprit néfaste qui s'est répandu partout. Il soulignait, en particulier, les points suivants au sujet du faux œcuménisme, de la collégialité, de la liberté religieuse, du pouvoir du pape et de la nouvelle messe :

**LE FAUX ŒCUMÉNISME** — « Cet œcuménisme est également contraire aux enseignements de Pie XI dans l'encyclique *Mortalium animos* : sur ce point il est opportun d'exposer et de repousser une certaine opinion fautive qui est à la racine de ce problème et de ce mouvement complexe par le moyen duquel les non-catholiques s'efforcent de réaliser une union des églises chrétiennes. Ceux qui adhèrent à cette opinion citent constamment ces paroles du Christ : 'Qu'ils soient un... et que n'existe qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur' (Jn XVII, 21 et X, 16) et prétendent que par ces paroles le Christ exprime un désir ou une prière qui n'a jamais été réalisée. Ils prétendent de fait que l'unité de foi et de gouvernement, qui est une des notes de la véritable Eglise du Christ, pratiquement jusqu'aujourd'hui n'a jamais existé et aujourd'hui n'existe pas.

Cet œcuménisme, condamné par la morale et le droit catholiques, en arrive à permettre de recevoir les sacrements de pénitence, d'eucharistie et

d'extrême-onction de 'ministres non-catholiques' (Canon 844 N.C.) et favorise 'l'hospitalité œcuménique' en autorisant les ministres catholiques à donner le sacrement de l'eucharistie à des non-catholiques. »

**LA COLLÉGIALITÉ** — « La doctrine déjà suggérée par le document *Lumen gentium* du concile Vatican II sera reprise explicitement par le nouveau Droit Canon (Can. 336) ; doctrine selon laquelle le collège des évêques joint au pape jouit également du pouvoir suprême dans l'Eglise et cela d'une manière habituelle et constante.

Cette doctrine du double pouvoir suprême est contraire à l'enseignement et à la pratique du magistère de l'Eglise, spécialement dans le concile Vatican I (Dz. 3055), et dans l'encyclique de Léon XIII *Satis cognitum*. Seul le pape a ce pouvoir suprême qu'il communique dans la mesure où il le juge opportun et dans des circonstances extraordinaires.

A cette grave erreur se rattache l'orientation démocratique de l'Eglise, les pouvoirs résidant dans le 'peuple de Dieu' tel qu'il est défini dans le nouveau Droit. Cette erreur janséniste est condamnée par la Bulle *Auctorem Fidei* de Pie VI (Dz. 2602). »

**LA LIBERTÉ RELIGIEUSE** — « La déclaration *Dignitatis humanae* du concile Vatican II affirme l'existence d'un faux droit naturel de l'homme en matière religieuse, contrairement aux enseignements pontificaux, qui nient formellement un pareil blasphème.

Ainsi Pie IX dans son encyclique *Quanta Cura* et dans le *Syllabus*, Léon XIII dans ses encycliques *Libertas praestantissimum* et *Immortale Dei*, Pie XII dans son allocution *Ci Riesce* aux juristes catholiques italiens, nient que la raison et la révélation fondent un pareil droit.

Vatican II croit et professe, d'une manière universelle, que 'la Vérité ne peut s'imposer que par la force propre de la Vérité', ce qui s'oppose formellement aux enseignements de Pie VI contre les jansénistes du concile de Pistoie (Dz. 2604). Le Concile en arrive à cette absurdité d'affirmer le droit de ne pas adhérer et de ne pas suivre la Vérité, d'obliger les gouvernements civils de ne plus faire de discrimination pour des motifs religieux, établissant l'égalité juridique entre les fausses et la vraie religion. (...)

Les conséquences de la reconnaissance par le Concile de ce faux droit de l'homme ruinent les fondements du règne social de Notre Seigneur, ébranlent l'autorité et le pouvoir de l'Eglise dans sa mission de faire régner Notre Seigneur dans les esprits et dans les cœurs, en menant le combat contre les forces sataniques qui subjuguent les âmes. L'esprit missionnaire sera accusé de prosélytisme exagéré.

La neutralité des Etats en matière religieuse est injurieuse pour Notre Seigneur et son Eglise, lorsqu'il s'agit d'Etats à majorité catholique. »

**LE POUVOIR DU PAPE** — « Certes le pouvoir du pape dans l'Eglise est un pouvoir suprême, mais il ne peut être absolu et sans limites, étant donné qu'il est subordonné au pouvoir divin, qui s'exprime dans

la Tradition, la sainte Ecriture et les définitions déjà promulguées par le magistère ecclésiastique (Dz. 3116).

Le pouvoir du pape est subordonné et limité par la fin pour laquelle son pouvoir lui a été donné. Cette fin est clairement définie par le pape Pie IX dans la Constitution *Pastor aeternus* du concile Vatican I (Dz. 3070). Ce serait un abus de pouvoir intolérable de modifier la constitution de l'Eglise et de prétendre en appeler au droit humain contre le droit divin, comme dans la liberté religieuse, comme dans l'hospitalité eucharistique autorisée par le nouveau Droit, comme dans l'affirmation des deux pouvoirs suprêmes dans l'Eglise.

Il est clair que dans ces cas et autres semblables, c'est un devoir pour tout clerc et fidèle catholique de résister et de refuser l'obéissance. L'obéissance aveugle est un contre-sens et nul n'est exempt de responsabilité pour avoir obéi aux hommes plutôt qu'à Dieu (Dz. 3115) ; et cette résistance doit être publique si le mal est public et est un objet de scandale pour les âmes (*Somme théologique*, II, II, 33, 4).

Ce sont là des principes élémentaires de morale, qui règlent les rapports des sujets avec toutes les autorités légitimes.

Cette résistance trouve d'ailleurs une confirmation dans le fait que désormais ceux-là sont pénalisés qui s'en tiennent fermement à la Tradition et à la foi catholique, et que ceux qui professent des doctrines hétérodoxes ou accomplissent de véritables sacrilèges ne sont nullement inquiétés. C'est la logique de l'abus de pouvoir. »

**LA NOUVELLE MESSE** — « Contrairement aux enseignements du concile de Trente dans sa XXIIe session, contrairement à l'encyclique *Mediator Dei* de Pie XII, on a exagéré la place des fidèles dans la participation à la messe et diminué la place du prêtre devenu simple président. On a exagéré la place de la liturgie de la parole et diminué la place du sacrifice propitiatoire. On a exalté le repas communautaire et on l'a laïcisé, aux dépens du respect et de la foi en la présence réelle par la transsubstantiation.

En supprimant la langue sacrée, on a pluralisé à l'infini les rites en les profanant par des apports mondains ou païens et on a répandu de fausses traductions, aux dépens de la vraie foi et de la vraie piété des fidèles. »

En 1986, à propos de la rencontre interreligieuse d'Assise, qui constituait un scandale inouï dans l'Eglise catholique, et surtout une violation du premier de tous les commandements - « un seul Dieu tu adoreras » - où l'on vit le Vicaire du Christ inviter les représentants de toutes les religions à invoquer leurs faux dieux, Mgr Lefebvre protesta avec véhémence. Il dira même avoir vu dans cet événement insupportable pour tout cœur catholique l'un des signes qu'il avait demandés au Ciel, avant de pouvoir procéder à un sacre épiscopal.

Dans la *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* n°40 du 2 février 1991, M. l'abbé Franz Schmidberger, 2<sup>e</sup> Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, reprit l'ensemble de la question et redit la position catholique dans un petit compendium des erreurs contemporaines opposées à la foi. Et nous avons demandé à quelques confrères de résumer en une sorte de vademecum l'ensemble de ces points dans divers ouvrages publiés depuis, dont le remarquable *Catéchisme de la crise dans l'Eglise* de M. l'abbé Matthias Gaudron.

**Aujourd'hui, dans la même ligne, nous ne pouvons que répéter ce que Mgr Lefebvre et M. l'abbé Schmidberger à sa suite ont affirmé. Toutes les erreurs qu'ils ont dénoncées, nous les dénonçons.** Nous supplions le Ciel et les autorités de l'Eglise, en particulier le nouveau souverain pontife, le pape François, Vicaire du Christ, successeur de Pierre, de ne pas laisser les âmes se perdre parce qu'elles ne reçoivent plus la saine doctrine, le dépôt révélé, la foi, sans laquelle nul ne peut être sauvé, nul ne peut plaire à Dieu (cf. Heb. XI, 6).

A quoi sert-il de se dévouer pour les hommes si on leur cache l'essentiel, le but et le sens de leur vie, et la gravité du péché qui les en détourne ? La charité pour les pauvres, les plus démunis, les infirmes, les malades, a toujours été un vrai souci pour l'Eglise, et il ne faut pas s'en dispenser, mais si cela se réduit à de la pure philanthropie et à de l'anthropocentrisme, alors l'Eglise ne remplit plus sa mission, elle ne conduit plus les âmes à Dieu, ce qui ne peut se faire réellement que par les moyens surnaturels, la foi, l'espérance, la charité, la grâce. Et donc par la dénonciation de tout ce qui s'y oppose : les erreurs contre la foi et contre la morale. Car si, faute de cette dénonciation, les hommes pèchent, ils se damnent pour l'éternité. La raison d'être de l'Eglise est de les sauver et de leur faire éviter le malheur de leur perte éternelle.

Bien évidemment, cela ne saurait plaire au monde, qui se retourne alors contre l'Eglise, souvent avec violence, comme nous le montre l'histoire.

Nous voici donc à Pâques 2013, et la situation de l'Eglise reste quasi inchangée. Les paroles de Mgr Lefebvre prennent un accent prophétique. Tout s'est réalisé, et tout continue pour le plus grand malheur des âmes qui n'entendent plus de leurs pasteurs le message du salut.

Sans nous laisser troubler, soit par la durée de cette crise terrible, soit par le nombre de prélats, d'évêques qui poursuivent l'auto-destruction de l'Eglise, comme le reconnaissait Paul VI, nous continuons, dans la mesure de nos moyens, à proclamer que l'Eglise ne peut changer ni ses dogmes, ni sa morale. Car l'on ne touche pas à ses vénérables institutions sans provoquer un véritable désastre. Si certaines modifications accidentelles portant sur la forme extérieure doivent être faites – comme cela se produit dans toutes les institutions humaines –, elles ne peuvent en aucun cas être menées en opposition aux principes qui ont guidé l'Eglise dans tous les siècles précédents.

La consécration à saint Joseph, décidée au Chapitre général de juillet 2012, intervient juste à ce moment décisif. Pourquoi saint Joseph ? Parce qu'il est le patron de l'Eglise catholique. Il continue à avoir pour le Corps mystique le rôle que Dieu le Père lui avait confié auprès de son Divin Fils. Le Christ étant le chef de l'Eglise, tête du Corps mystique, il en découle que celui qui avait la charge de protéger le Messie, Fils de Dieu fait homme, voit sa mission s'étendre à tout le Corps mystique.

De même que son rôle fut très discret et en grande partie caché – tout en étant parfaitement efficace –, ainsi ce rôle protecteur – tout aussi efficace sur l'Eglise –, s'effectue-t-il aujourd'hui dans une grande discrétion. Ce n'est qu'au fil des siècles que se manifesta de façon de plus en plus claire la dévotion à saint Joseph. Un des plus grands saints, un des plus discrets. A la suite de Pie IX, qui le déclara patron de toute l'Eglise, à la suite de Léon XIII qui confirma ce rôle et introduisit la magnifique *Prière à saint Joseph, patron de l'Eglise universelle* – que nous récitons tous les jours dans la Fraternité –, à la suite de saint Pie X, qui avait une dévotion toute spéciale à saint Joseph, dont il portait le nom, nous voulons faire nôtres, en ce moment dramatique de l'Histoire de l'Eglise, cette dévotion et ce patronage.

Chers Amis et Bienfaiteurs de la Fraternité Saint-Pie X, je vous bénis de tout cœur, en vous exprimant ma gratitude pour vos prières et votre générosité en faveur de l'œuvre de restauration de l'Eglise entreprise par Mgr Lefebvre. Et plus encore, je demande à saint Joseph de vous obtenir les grâces divines dont vos familles ont besoin pour demeurer fidèles à la Tradition catholique.

## Confirmations dans le doyenné par S. Exc. Mgr Fellay

- **samedi 11 mai 2013** — 10h : Chapelle ND du Férétra (Toulouse)  
contacter M. l'abbé Brunet : 06.85.74.94.89
- **dimanche 12 mai 2013** — 9h30 : Saint-Dominique-du-Cammazou (Fanjeaux)  
contacter M. l'abbé Simoulin : 04.68.24.60.33.

## Commandes de fleurs et légumes

à récupérer auprès du Rd F. Jean-François à compter du 1er mai et jusqu'au 15 juin 2013

## L'apparition de la très sainte Vierge Marie aux petits enfants de Pontmain

Abbé R. de Cacqueray, *Lettre sur les vocations* n° 21 de 2013,

En ce 17 janvier 2013, jour où je mets la main à cet éditorial, nous fêtons l'anniversaire de l'apparition de la très sainte Vierge Marie aux petits enfants de Pontmain. C'est en effet le 17 janvier 1871 qu'eut lieu la visite de la sainte Vierge à cet humble village de Mayenne. Et pour certains motifs que je vous expose avec joie, c'est précisément sous la protection particulière de Notre-Dame de Pontmain que je désire placer notre croisade de 2013.

Par un concours vraiment providentiel de circonstances, notre Fraternité Saint-Pie X est en effet devenue propriétaire, depuis le 2 janvier 2013, de l'une des maisons du petit village de Pontmain.

Pas de n'importe laquelle de ces maisons ! Pour qui connaît les lieux, il s'agit de celle qui se trouve immédiatement à gauche de la fameuse grange où les deux garçons Barbedette, Eugène et Joseph, travaillaient avec leur père le soir du 17 janvier, juste avant que ne leur apparaisse la sainte Vierge. Cette maison se trouve accolée à la grange, mur contre mur. Il existe même une porte intérieure, pour le moment murée, qui permettait de passer directement de l'une à l'autre.

De l'extérieur, on voit qu'il s'agit d'une maison encore robuste. Mais l'intérieur est pauvre et délabré. Il se trouve probablement dans le même état qu'au moment de l'apparition. Quelle richesse cependant, pour la Fraternité, de bénéficier de ce pied-à-terre à Pontmain ! Nos confrères les abbés Jacques Laguérie et Jean-Baptiste Quilliard y ont célébré la messe pour la première fois aujourd'hui. Nous espérons, dans l'avenir, y installer un petit oratoire privé et donner aux prêtres la possibilité de s'y rendre pour s'y recueillir et y célébrer facilement la messe devant un groupe de pèlerins.

Ainsi, nous contribuerons un peu à maintenir hors de l'oubli cette magnifique apparition reconnue par l'Église. Parmi toutes celles dont la très sainte Vierge Marie a gratifié notre pays, celle-ci manifeste d'une façon particulière et la puissance de la prière et l'espérance qu'elle nous donne. En effet, le message de la sainte Vierge se réduit à cette unique phrase qui s'inscrit lettre après lettre, pendant l'apparition, dans le ciel :

« *Mais priez mes enfants Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher.* » (Pendant l'apparition, cette phrase se trouvait soulignée dans le Ciel.)

De fait, d'une façon qui reste inexpiquée par l'histoire militaire, l'armée allemande, parvenue à deux kilomètres de Laval, va brutalement faire demi-tour à partir du 22 janvier pour ne plus revenir.

Le 28 janvier, l'armistice est signé et les 38 soldats mobilisés de Pontmain reviendront tous au village sans la moindre blessure. Le message de la très sainte Vierge Marie a été délivré dans une paroi spécialement fervente. Elle se trouvait placée sous la houlette d'un curé, l'abbé Guérin, à la piété mariale exemplaire. Certes, la population de ce hameau de Mayenne priait déjà aux intentions de la France avant l'apparition. Mais la venue de la sainte

Vierge Marie va y entraîner un regain de ferveur qui se propagera ensuite aux alentours, puis dans tout le pays. Ces prières de supplication se muèrent en hymne de reconnaissance après le retrait des Allemands qui fut, à l'évidence, hâté par ce pieux élan des catholiques français envers la très sainte Vierge Marie.

N'y a-t-il pas, en ce lieu et grâce à cet exemple, de quoi reprendre tout le courage dont nous autres avons besoin aujourd'hui ? Qui, plus que la très sainte Vierge Marie, désire le terme de cette terrible crise de l'Église où son Fils ne reçoit plus les honneurs qui lui sont dus tandis que se perdent des millions d'âmes ? Qui, plus qu'elle, est capable de s'opposer efficacement aux menées politiques, visant à la supplantation de la loi divine par tous les vices les plus abominables par des hommes militant pour la destruction de la famille ? Qui, mieux qu'elle, sait comme le monde a besoin de saintes vocations sacerdotales et religieuses pour glorifier Dieu et travailler au salut des âmes ? Certes, les circonstances dans lesquelles la Providence nous demande de vivre sur terre sont d'une extrême gravité. Il semble, si la crise de l'Église devait encore se prolonger, que la foi ne survivrait pas ici-bas. Jamais l'interrogation de Notre Seigneur n'a été plus actuelle qu'aujourd'hui : « *Lorsque le Fils de l'homme reviendra sur la terre, trouvera-t-il encore la foi ?* » (Lc XVIII, 8)

Car la foi se trouve gangrenée par une terrible maladie de l'intelligence qui s'appelle le subjectivisme. Selon cette idée, la réalité ne peut pas être atteinte par notre intelligence, incapable de connaître autre chose que des phénomènes. L'essence des choses nous demeure étrangère. L'homme, enfermé en lui-même, ne peut jamais exprimer autre chose que l'émanation de son expérience personnelle. C'est ainsi que l'accusation d'orgueil est portée contre les catholiques qui osent encore désigner la religion catholique comme seule religion vraie, religion hors de laquelle il est impossible de se sauver. La religion se trouve donc ravalée au statut de simple sentiment religieux, affaire seulement privée qui ne peut en aucune manière affirmer l'existence objective de Dieu ni la vérité de la Révélation chrétienne. Chaque expérience religieuse est dès lors considérée comme respectable. La foi ne consiste plus en l'adhésion de notre intelligence aux vérités du dépôt révélé mais dans la prise de conscience de cette aventure spirituelle immanente que chacun peut mener à l'intérieur de lui-même. Les nouvelles propositions du concile Vatican II concernant la liberté religieuse, l'œcuménisme, le dialogue interreligieux sont venues flatter ce subjectivisme et l'entériner dans des documents officiels de l'Église.

La morale est en conséquence ruinée. L'existence de principes intangibles qui s'imposent à chacun d'entre nous est violemment récusée. La conscience isolée et divinisée devient l'unique référence des hommes : c'est désormais aux lois de se conformer et de se plier à tous les fantasmes et à tous les caprices de ce « moi » qui s'est émancipé de l'ordre

naturel et surnaturel. Rien ne peut plus retenir l'homme qui a seulement à exciper de sa conscience pour justifier et légitimer tous les désordres de son existence - jusqu'au vice contre nature - comme on le voit aujourd'hui. Jamais la famille catholique, force et fierté de l'Église, ne s'est trouvée à ce point ébranlée. Les lois scélérates se sont succédé les unes après les autres pour la briser, pour la stériliser, pour la mépriser. On ose aujourd'hui, sans rougir de honte, nous présenter le vice contre nature comme tout aussi légitime que les mœurs de la famille chrétienne. L'on veut mettre en place une législation où l'éducation des enfants se trouverait confiée à des hommes ou à des femmes qui transgressent allègrement les lois les plus inviolables de la nature.

Comme l'invasion prussienne nous semble peu de chose auprès de cet état de déchéance où se trouvent réduits l'Église et notre pays !

Mais, *a contrario*, si la très sainte Vierge Marie eut pitié de nos aïeux en des circonstances moins graves que celles que nous traversons aujourd'hui, nous devons nourrir la ferme espérance qu'elle ne nous abandonnera pas en ces temps encore plus difficiles, venant à notre secours pour que nous restions fidèles aux promesses de notre baptême.

La Fraternité Saint-Pie X et les sociétés reli-

gieuses qui lui sont unies pour le maintien et la transmission de la foi ont un immense besoin de prêtres, de religieux, de religieuses afin de procurer les secours de la religion partout dans le monde. Lorsque tout est en train de s'effondrer, il leur faut, de toutes leurs forces, préserver tout ce qui peut l'être encore, aider les âmes demeurées catholiques à le rester et aller à la rescousse de toutes les victimes de cette crise terrible où s'enfoncent notre société. Par cette *Croisade des Vocations*, notre Fraternité se tourne vers vous avec instance pour que vous ne vous refroidissiez pas dans vos prières ni dans vos sacrifices. Plus que jamais, nous vous demandons d'implorer du Ciel de nombreux ouvriers dans les séminaires, monastères et couvents pour nous soutenir et nous permettre de renforcer notre prière et nos œuvres.

Croyez en la souveraine efficacité de ces supplications répétées tous les jours avec foi, avec espérance, avec charité. Faites prier vos enfants. Nous vous en remercions de tout cœur, chers Croisés. Rien ne pourrait nous causer plus de joie qu'un renforcement et un regain de prières pour demander de bonnes et saintes vocations. Recevez toute l'expression de ma reconnaissance pour votre généreuse participation à cette grande œuvre de salut.

En gratitude, je vous confie tous au Cœur Dououreux et Immaculé de Marie et à saint Joseph.

**Le samedi 08 juin 2013 à 20h30 aux Carmes, M. l'abbé Le Noac'h vous invite  
à assister à la représentation théâtrale de la comédie de Molière**

*Le Bourgeois gentilhomme (1670)*

**que produiront les élèves de Seconde**

*M. Jourdain : T. Audier / Mme Jourdain : A. Boissonnet / Éléonore : J. Grenet*

### Prochaines activités — dates à retenir

- **Mercredi 01 mai 2013 — 11h00** : Messe solennelle de la saint Joseph et bénédiction de la première pierre de la future chapelle des Carmes par M. l'abbé Nély (cf. p. 3)
- **Vendredi 03 mai 2013 — 18h30 aux Carmes** : Heure Sainte pour le premier vendredi du mois
- **Samedi 04 mai 2013 — activité du 1<sup>o</sup> samedi du mois — 10h30 aux Carmes** : conférence spirituelle par M. l'abbé Graff, suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation
- **Dimanche 05 mai 2013 — 10h30 aux Carmes** : communions solennelles
- **Jedi 09 mai 2013 — Ascension de N<sup>S</sup>JC** : communions solennelles au Cammazou
- **Dimanche 12 mai 2013** : confirmations au Cammazou par S. Exc. Mgr Fellay
- **Jedi 16 mai 2013 — « prendre le temps d'un autre temps »** : visite de Camon et sentier des Capitelles (inscriptions : maurinbc@orange.fr — 04.68.60.22.09)
- **Dimanche 19 mai 2013 — Pentecôte** : une seule messe basse aux Carmes à 11h40
- **Jedi 23 mai 2013 — 14h00 précises** : cercle d'éducation chez M. et Mme Renardet à la Sarrazy
- **Mardi 28 mai 2013 — 8h30 aux Carmes** : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser
- **Vendredi 31 mai 2013 — 19h00 aux Carmes** : messe des messieurs
  
- **Date à définir — 14h00** : cercle « Eve ou Marie » chez Mme Héquet (33, rue de l'engabelle - Villasavary - tél : 09.63.62.36.04)
  
- **28 juin 2013** : un car sera organisé pour les ordinations à Ecône (sacerdoce : abbé Denis Quigley ; diaconat ; abbé Pieronne)

## Ephémérides du mois de mai 2013

|        |  | Confessions                                  | Messes                                      |
|--------|--|--|---|
| mer 1  | Saint Joseph Artisan, Confesseur<br>1ère classe, blanc   |  | 11h00<br>Messe chantée                      |
| jeu 2  | Saint Athanase, Evêque, Confesseur et Docteur<br>3ème classe, blanc  |  |   |
| ven 3  | De la férie,<br>Mém. de Saints Alexandre, Evence et Théodule Mm., et Saint Juvénal<br>4ème classe, blanc       |  | 11h40 : messe basse<br>18h30 : heure sainte |
| sam 4  | Sainte Monique, Veuve<br>3ème classe, blanc  | 11h00 : ab. Graff<br>16h : ab. de Villemagne | Activités du 1er<br>samedi du mois          |
| dim 5  | <b>Vème Dimanche après Pâques,</b><br>2ème classe, blanc   |  | 10h30<br>communions solennelles             |
| lun 6  | De la férie,<br>4ème classe, blanc   |  | 18h15<br>messe des rogations                |
| mar 7  | Saint Stanislas, Evêque et Martyr<br>3ème classe, rouge  |  | 18h15<br>messe des rogations                |
| mer 8  | Vigile de l'Ascension,<br>2ème classe, blanc   |  |   |
| jeu 9  | <b>Ascension de Notre-Seigneur,</b><br>1ère classe, blanc  |  | Horaires du dimanche                        |
| ven 10 | Saint Antonin, Evêque et Confesseur<br>Mém. de Saints Gordien et Epimaque, Martyrs<br>3ème classe, blanc       |  | 11h40<br>messe basse                        |
| sam 11 | Saints Philippe et Jacques le Mineur, Apôtres<br>2ème classe, rouge  | 16h : ab. Peron                              |   |
| dim 12 | <b>Dimanche après l'Ascension,</b><br>2ème classe, blanc   |  |   |
| lun 13 | Saint Robert Bellarmin, Evêque, Confesseur et Docteur<br>3ème classe, blanc                                    |  |   |
| mar 14 | De la férie,<br>Mém. de Saint Boniface,<br>4ème classe, blanc  |  |   |
| mer 15 | Saint Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur<br>3ème classe, blanc  |  |   |
| jeu 16 | Saint Ubald, Evêque et Confesseur<br>3ème classe, blanc  |  |   |
| ven 17 | Saint Pascal Baylon, Confesseur<br>3ème classe, blanc  |  |   |
| sam 18 | Vigile de la Pentecôte,<br>1ère classe, rouge  | 16h : ab. Peron                              |   |
| dim 19 | <b>Dimanche de la Pentecôte,</b><br>1ère classe, rouge   |  | Une seule messe basse à<br>11h40            |
| lun 20 | <b>Lundi de la Pentecôte,</b><br>1ère classe, rouge  |  |   |
| mar 21 | Mardi de la Pentecôte,<br>1ère classe, rouge   |  |   |
| mer 22 | Mercredi des Quatre-Temps de Pentecôte,<br>1ère classe, rouge  |  |   |
| jeu 23 | Jeudi de la Pentecôte,<br>1ère classe, rouge   |  |   |
| ven 24 | Vendredi des Quatre-Temps de Pentecôte,<br>1ère classe, rouge  |  | 11h40<br>messe chantée                      |
| sam 25 | Samedi des Quatre-Temps de Pentecôte,<br>1ère classe, rouge  | 16h : ab. Graff                              |   |
| dim 26 | <b>Fête de la Très Sainte Trinité,</b><br>1ère classe, blanc   |  |   |
| lun 27 | Saint Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur<br>Mém. de Saint Jean Ier, Pape et Martyr<br>3ème classe, blanc |  |   |
| mar 28 | Saint Augustin de Cantorbéry, Evêque et Confesseur<br>3ème classe, blanc                                       |  | 8h30<br>messe des mamans                    |
| mer 29 | Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, Vierge<br>3ème classe, blanc  |  |   |
| jeu 30 | <b>Fête du Très Saint Sacrement,</b><br>1ère classe, blanc   |  | 10h30 : messe chantée et<br>procession      |
| ven 31 | <b>Fête de la Bse Vierge Marie, Reine,</b><br>Mém. de Sainte Pétronille, Vierge<br>2ème classe, blanc          |  | 19h00<br>messe des messieurs                |